

AVIS PUBLIC

FAITS SAILLANTS 2017

FAITS SAILLANTS SUR LE RAPPORT FINANCIER 2017 ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Conformément aux nouvelles dispositions de la Loi sur les cités et villes, nous vous présentons les faits saillants 2017 ainsi que le rapport du vérificateur externe.

États financiers 2017

Selon le rapport du vérificateur Monsieur Guy Chartrand de la firme Boisvert et Chartrand, le rapport financier pour l'année terminée le 31 décembre 2017 révèle un surplus accumulé de 177 735 \$. De l'avis du vérificateur, les états financiers 2017 reflètent fidèlement la situation financière selon les principes comptables généralement reconnus.

Faits saillants 2017

En 2017, des travaux d'asphaltage ont été faits afin d'aider la circulation dans différentes rues de la Ville. Un règlement d'emprunt de 700 000\$ a été demandé pour réaliser ces ouvrages.

Avec la taxe d'accise, nous avons pu faire la réfection de différents toits d'édifices municipaux. Un bassin de rétention des eaux pluviales du ruisseau Comeau a été réalisé afin d'aider ce secteur.

Des travaux majeurs sont à venir avec cette subvention en 2018, principalement, la rue St-Jean. Également, le remplacement du panneau principal à l'usine d'épuration.

Un projet de bornes électriques a débuté en 2017 et sera conclu en 2018 afin de permettre une recharge aux voitures électriques.

La ville a réussi à générer un léger surplus pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2017. Nous continuerons à surveiller étroitement les finances afin d'éviter un déficit.

Notre surplus accumulé diminue puisque la régie intermunicipale du CSCB a eu des déficits en 2016 et 2017, cela impacte les municipalités qui en font partie. Nous travaillons à rectifier la situation afin d'éviter un déficit en 2018.

Donné à Ville de Saint-Gabriel, ce dixième jour de juillet 2018.



Michel St-Laurent
Directeur général et greffier